

IRAN

Amnesty International demande l'ouverture immédiate d'une enquête sur l'homicide de manifestants

Index AI : MDE 13/043/2005

ÉFAI

Vendredi 5 août 2005

DÉCLARATION PUBLIQUE

Amnesty International a exprimé aujourd'hui, 5 août 2005, sa préoccupation devant le cycle de violence qui touche le Kurdistan iranien et les zones kurdes voisines. Vingt personnes ont été tuées et des centaines ont été blessées. D'autre part, plusieurs centaines de personnes auraient été arrêtées, dont des défenseurs réputés des droits humains et des militants.

Amnesty International demande au gouvernement iranien d'ordonner immédiatement l'ouverture d'une enquête impartiale et indépendante sur ces événements. Les conclusions de cette enquête doivent être rendues publiques. Les fonctionnaires suspectés être responsables de violations des droits humains, par exemple d'homicide ou d'exécutions extrajudiciaires, doivent être traduits devant les tribunaux pour y être jugés en toute équité.

Parmi les personnes arrêtées figurent des défenseurs kurdes bien connus des droits humains et des militants. Le docteur Roya Toloui, une militante féministe, a été arrêtée le 2 août 2005 à son domicile à Sanandaj. D'après son mari, elle est inculpée de « troubles à l'ordre public » et d'« atteinte à la sûreté nationale ». Il n'a pas été autorisé à la rencontrer. Azad Zamani, membre de l'Association pour la défense du droit des enfants (ADCR, *Kanoun-e Defa Az Hoqouq-e Koudekan*) a été arrêté à Sinne. Jalal Qavami, journaliste et membre du comité de rédaction du journal Payam-e Mardom, a été arrêté sur son lieu de travail après une descente des agents des forces de sécurité iraniennes à son domicile. Mahmoud Salehi, porte-parole du Comité organisationnel pour la création de syndicats, a été arrêté aux premières heures du 4 août. Les forces de sécurité ont également fermé deux journaux kurdes.

Amnesty International demande aux autorités iraniennes de fournir très rapidement le nom de toutes les personnes détenues, d'indiquer l'endroit où elles se trouvent, les raisons de leur arrestation et de préciser quelles sont les charges qui auront pu être retenues contre elles. Toutes les personnes détenues doivent être traitées humainement et pouvoir rencontrer rapidement un avocat, ainsi que leur famille, et recevoir si nécessaire un traitement

médical. Toutes les personnes qui ne font pas l'objet d'une inculpation pour une infraction pénale clairement définie doivent être libérées immédiatement et sans condition.

À la suite d'informations indiquant que le gouvernement iranien a déployé aujourd'hui un grand nombre de troupes soutenues par des hélicoptères de combat dans cette région, Amnesty International demande avec la plus vive insistance aux autorités iraniennes de veiller à ce que les forces de sécurité respectent les normes internationales en matière d'application de la loi. Elles doivent notamment respecter et protéger le droit à la vie, le droit de ne pas être torturé, de ne pas être l'objet de mauvais traitements et de ne pas être arrêté arbitrairement.

Complément d'information

Les troubles ont commencé à Mahabad, après que les forces iraniennes ont abattu le 9 juillet dans cette ville trois Kurdes qui ne représentaient semble-t-il pas une menace immédiate pour leur sécurité. L'un d'eux est un militant kurde d'opposition, Shivan Qaderi, encore connu sous le nom de Sayed Kamal Astam ou d'Astom. Les forces de sécurité auraient attaché son corps à une jeep Toyota et l'auraient traîné dans les rues. Les autorités locales auraient confirmé qu'une personne portant ce nom et qui « s'était échappée et était recherchée par les autorités judiciaires » a effectivement été abattue ce jour-là par les forces de sécurité alors qu'elle tentait d'échapper à une arrestation.

Les jours suivants la mort de Shivan Qaderi, quelques milliers d'habitants de Mahabad, essentiellement des jeunes, sont descendus dans les rues pour manifester contre cet homicide. Depuis, les manifestations se sont étendues à Sanandaj, Mahabad, Sardasht, Piranshahr, Oshnavieh, Baneh, Sinne, Bokan et Saqiz, des localités voisines très majoritairement kurdes. Les médias officiels iraniens ont fait état de la situation de ces trois dernières semaines. Selon eux, les troubles sont dus à « des voyous et à des éléments criminels ».

Dans une lettre adressée le 22 juillet 2005 au ministre iranien de l'Intérieur, Abdolvahed Mousavi-Lari, Amnesty International a demandé des clarifications sur les circonstances de l'homicide de Shivan Qaderi, encore connu sous le nom de Sayed Kamal Astam ou d'Astom, et sur l'arrestation d'un grand nombre de personnes à Mahabad et dans les localités voisines dans les jours qui ont suivi. L'organisation lui fait part de sa crainte qu'il ne s'agisse d'un homicide volontaire et de sa préoccupation que les personnes arrêtées ne soient victimes de torture ou de mauvais traitements

et ne puissent rencontrer leur famille et l'avocat de leur choix.

Les Kurdes sont l'une des nombreuses minorités ethniques d'Iran dont ils constituent environ 10 p. cent de la population. Ils vivent essentiellement dans le Kurdistan iranien et dans les provinces iraniennes voisines de la Turquie et de l'Irak. Selon un rapport publié par les Nations unies la semaine dernière, les autorités ne fournissent pas les services de base aux minorités ethniques et religieuses du pays et confisquent parfois leur terre. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>